

## **\*/frik's-ur-a/ s.f. « ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie »**

**\*/frik's-ur-a/ > sard.** *frissura/fressura* s.f. « ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie, abats » (DES ; NVLS 1), **fr.** *fressure* « id. ; préparation culinaire à partir des gros viscères des animaux de boucherie, friture d'abats » (dp. 2<sup>e</sup> t. 13<sup>e</sup> s. [*vois, dist li quens, par la froissure ! Or tost apries grant aleure* (juron)], EustMoineH = GdfC ; TL ; FEW 3, 814b ; TLF ; ANDEL), **frpr.** *fressure* « id. » (FEW 3, 814b ; Liard in GPSR 7, 477)<sup>1</sup>, **gasc.** *frechura* « abats (de l'agneau) » (FEW 3, 814b ; CorominesAran 499–500), **cat.** *freixura* « abats, spécialement les poumons » (dp. 1262, DECat 4, 187–192 ; MollSupplement n° 1563 ; DCVB), **arag.** *freixura* « abats » (AndolzAragonés<sub>4</sub>).

**Commentaire.** – Le sarde, le français, le francoprovençal, le gascon, le catalan et l'aragonais présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. **\*/frik's-ur-a/ s.f.** « ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie, abats ». Ce lexème est dérivé de protorom. **\*/frig-e-/ v.tr.** « cuire (qch.) par immersion dans un corps gras très chaud, frire » à travers le radical **\*/friks-/**, issu du thème du participe passé **\*/friks-/** du verbe, qui présente des issues dans presque tous les parlers romans (sard. roum. dalm. istriot. it. frioul. fr. frpr. acat. [**\*/frig-e-/**] ; occit. gasc. cat. esp. ast. gal. port. [**\*/frig-i-/**] ; cf. Schmidt à paraître in DÉRom 4 s.v. **\*/frig-e-/**).

Le thème protorom. **\*/friks-/** s'interprète comme une variante ancienne de protorom. **\*/frik-t-/**, le thème originel du participe passé de protorom **\*/frig-e-/**.

La reconstruction sémantique aboutit au sens « ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie », tandis que la reconstruction interne à partir du sens de la base dérivationnelle (« frire ») et de celui du suffixe (« action de [VERBDÉR.] ; résultat de cette action ») attribue à ce dérivé les sens « action de frire (qch.) ; résultat de cette action ». Bien que ce dernier sens ne soit pas reconstituable à partir des données des parlers romans, il a probablement existé en protoroman. Par la suite, en raison d'un plat culinaire fait à base d'abats frits, il a connu une spécialisation en « action de frire des abats ; résultat de cette action » dans les aires linguistiques où ce plat était connu (sard. fr. frpr. gasc. cat. arag.). Ensuite, ce terme a connu une restriction sémantique par métonymie pour ne désigner plus que l'ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie, les abats, un sens qui représente l'objet interne de l'action de frire des abats. Cette spécialisation sémantique, commune et originelle (présente en sarde), a détaché le sens du dérivé de celui de la base dérivationnelle, tout en

assurant la survie du dérivé (cf. FEW 3, 815a), tandis qu'il a été évincé par protorom. \*/frik't-ur-a/ s.f. « action de frire (qch.); résultat de cette action » dans les aires qui n'ont pas connu ce plat culinaire et cette spécialisation sémantique.

La base documentaire dont nous disposons permet de localiser les cognats dans une aire géographique très étendue comprenant le sarde, ce qui nous incite à attribuer la formation du dérivé à la variété la plus ancienne du protoroman : le protoroman *stricto sensu*, datable probablement d'avant la 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> siècle (Straka 1956, 256), même si uniquement un noyau très restreint de parlers romans ont conservé des cognats.

Le latin écrit de l'Antiquité n'a pas connu de corrélat de protorom. \*/frik's-ur-a/ s.f. « ensemble des parties comestibles secondaires des animaux de boucherie, abats » ; il ne connaît qu'un *frixura* s.f. « action de frire un aliment ; résultat de cette action » (dp. saint Jérôme [\* 347 – † 420], TLL 6/1, 1343). Du point de vue diasystémique (latin global), protorom. \*/frik's-ur-a/ est donc à considérer comme un particularisme (oralisme) de l'immédiat communicatif qui n'a eu aucun accès à la variété de distance communicative, en tout cas pas sous sa forme écrite.

**Bibliographie.** – REW<sub>3</sub> s.v. *frixūra*<sup>2</sup>; von Wartburg 1934 in FEW 3, 814b–815a, *FRĪXURA*; Ernout/Meillet<sub>4</sub> s.v. *fřīgō*.

**Signatures.** – Rédaction. Bianca MERTENS. Révision. Marie-Guy BOUTIER ; Madeleine GOMBA.

**Date de rédaction de cet article.** – Première version : 28/03/2017. Version actuelle : 06/07/2020.

---

<sup>1</sup> Malgré Liard in GPSR 7, 977, qui estime que *frpr. fressure* est un emprunt à fr. *froissure*, nous suivons von Wartburg in FEW 3, 814b–815a pour considérer que ce lexème est une issue héréditaire. En effet, rien n'interdit qu'il s'agisse d'une issue héréditaire : le lexème présente une évolution phonétique régulière et son sémantisme correspond à celui des autres issues héréditaires.

<sup>2</sup> Le *-r-* de l'étymon présenté par REW<sub>3</sub> est à rejeter ; les continuateurs romans sont la preuve du fait que la voyelle initiale a dû être pré-fermée.